

**Communiqué**

Assises du Transport Aérien :

Un dénouement insignifiant ?

Depuis l'ouverture des Assises du Transport Aérien au mois de Mars 2018, la FEETS-FO n'a eu de cesse de dénoncer la vacuité des échanges lors des diverses réunions et groupes de travail, nous avons dénoncé l'incapacité chronique du Ministère des transports et du Gouvernement à prendre des mesures drastiques et concrètes afin de relever un secteur en crise perdant en moyenne près de 10 000 salariés tous les 5 ans. En effet, selon le dernier rapport de branche, les effectifs du transport aérien sont passés de 90 000 salariés en 2011 à près de 80 000 en 2016, et cette hémorragie sociale qui trouve son origine dans la libéralisation du secteur ne fait que s'amplifier au fil des ans.

Dans le cadre de ces Assises, les organisations syndicales ont été exclusivement convoquées aux réunions sur la performance sociale closent en septembre dernier. De multiples sujets ont été abordés lors des divers débats : l'emploi et la formation professionnelle dans le secteur, la féminisation des métiers, la convention collective nationale transport aérien personnel au sol et son élargissement aux personnels navigants, la mise à jour de la réglementation relative aux Services de Sécurité et de Lutte contre les Incendies des Aéronefs, et pour finir la fraude sociale. Malheureusement le temps nous a donné raison, et, comme attendu, absolument rien de concret n'est ressorti de ces échanges.

Cependant, il est à relever que parmi tous ces sujets, le seul qui a apparemment retenu l'attention du Ministère et des organisations patronales est la convention collective nationale transport aérien personnel au sol et son élargissement aux personnels navigants, puisque selon la DGAC, des réunions de négociations seront organisées à posteriori de la clôture des Assises. Clôture qui devrait se tenir en ce début d'année 2019. Là encore, il est fort à parier que les revendications ministérielles et patronales lors des futures négociations ne soient pas en faveur des salariés...

En conclusion, il nous faut à nouveau relever, comme nous le disions déjà lors de nos communications précédentes, que nous n'avons eu aucun échange sur la privatisation d'ADP, ni sur les droits de trafic accordés à Emirates à l'été 2018, ni sur les pertes d'emplois, ni sur la crise sociale, ni sur la redynamisation du secteur,... Ces Assises du Transport Aérien sont donc à qualifier de grand bluff gouvernemental mais ne nous ferons pas dévier de notre cap : Résister, revendiquer, reconquérir !

Paris, le 11 Janvier 2019

Pour tout contact:

Jean HEDOU, Secrétaire général : 06 85 12 74 46

Michaël DELLIS, Secrétaire fédéral : 06 30 63 99 81